

**Formulaire
PASSEPORT**
accessible à partir
de « [mon.service-
public.fr](http://mon.service-public.fr) » ou
« servic-public.fr »

**CARTES D'IDENTITE ou PASSEPORT
PREMIERE DEMANDE ou RENOUELEMENT**

POUR UN PASSEPORT PRENDRE RENDEZ-VOUS

MAJEURS et MINEURS

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois : **Obligatoire** :

- **pour les mineurs,**
- **pour les majeurs, si passeport ou Carte Nationale d'Identité périmés depuis plus de 2 ans,**
- **OU en cas de perte ou de vol.**

Il est impératif de connaître l'état-civil de vos parents (Nom – tous les prénoms – date et lieu de naissance).

- Preuve d'identité (ancienne CNI, ancien passeport, permis de conduire, permis de chasser, carte vitale avec photo...).
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, eau, impôts, téléphone ... **ORIGINAL**).

Personne majeure, si vous êtes domicilié(e) chez quelqu'un : parent, autre... : justificatif d'identité et preuve de domicile de l'hébergeant plus attestation certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois, **ORIGINAL**).

Enfant mineur : Identité du parent qui fait la demande (CNI, passeport, permis de conduire).
Pour les parents divorcés, **ORIGINAL** du jugement de divorce).

ATTENTION
venir en mairie
avec les **TIMBRES**
FISCAUX

TIMBRES FISCAUX POUR PASSEPORT	PHOTOS FOURNIES	PHOTOS NON FOURNIES
ADULTES	86 €	89 €
ENFANTS MOINS DE 15 ANS	17 €	20 €
ENFANTS DE PLUS DE 15 ANS	42 €	45 €

Pour une Carte Nationale d'Identité, fournir obligatoirement 2 photos aux normes.

Nom d'usage : Copie intégrale de l'acte de naissance, de mariage, de décès, jugement de divorce.
Attestation de l'ex-époux en joignant sa pièce d'identité.

- Première demande : Preuve de la nationalité :
Acte de naissance du parent né en France
Décret de naturalisation
Certificat de nationalité...

Suite à un vol : déclaration en gendarmerie, autorités étrangères...

Pour une perte : déclaration en mairie au moment du renouvellement du titre.

Pour une Carte Nationale d'Identité perdue ou volée : **TIMBRE FISCAL à 25 €.**

Fournir obligatoirement tous les documents en ORIGINAUX

**ATTENTION : aucune demande ne sera acceptée s'il manque un document
PRESENCE INDISPENSABLE DE L'INTERESSE(E) –
des ENFANTS et de leur REPRESENTANT LEGAL**